Relevé d'Identité Bancaire

Relevé d'Identité Bancaire
DDFIP TARN
18 AV CHARLES DE GAULLE
81013 ALBI CEDEX 9

Cadre réservé au destinataire du relevé

MAITRE FRAISSINET
8 RTE DE PUYLAURENS
81570 VIELMUR SUR AGOUT

Domiciliation : SIEGE SOCIAL

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
40031	00001	0000146480S	21

Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)
FR6940031000010000146480S21

Identifiant International de la banque (BIC)
CDCGFRPPXXX

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc...). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et évite des réclamations pour erreur ou retard d'imputation.

Me Louis FRAISSINET
Notaire
8 Route de Puylaurens
81570 Vielmur sur Agout

Relevé d'Identité Bancaire
DDFIP TARN
18 AV CHARLES DE GAULLE
81013 ALBI CEDEX 9

Cadre réservé au destinataire du relevé

MAITRE FRAISSINET
8 RTE DE PUYLAURENS
81570 VIELMUR SUR AGOUT

Domiciliation : SIEGE SOCIAL

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
40031	00001	0000146480S	21

Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)
FR6940031000010000146480S21

Identifiant International de la banque (BIC)
CDCGFRPPXXX

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc...). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et évite des réclamations pour erreur ou retard d'imputation.

Relevé d'Identité Bancaire
DDFIP TARN
18 AV CHARLES DE GAULLE
81013 ALBI CEDEX 9

Cadre réservé au destinataire du relevé

MAITRE FRAISSINET
8 RTE DE PUYLAURENS
81570 VIELMUR SUR AGOUT

Domiciliation : SIEGE SOCIAL

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
40031	00001	0000146480S	21

Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)
FR6940031000010000146480S21

Identifiant International de la banque (BIC)
CDCGFRPPXXX

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc...). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et évite des réclamations pour erreur ou retard d'imputation.